

TARIFS 2024 / 2025 - ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

T1 : +1750

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	115,1	9,1
Midi 3 jours	88,3	
Midi 2 jours	60,2	
Midi 1 jour	30,7	
Soir 4 jours	92,2	7,3
Soir 3 jours	70,8	
Soir 2 jours	48,1	
Soir 1 jour	24,7	
Vacances		
Semaine 5 jours		110
Semaine 4 jours		88
Journée		25

T4 : 1000 - 1250

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	88,1	7,0
Midi 3 jours	67,6	
Midi 2 jours	46,1	
Midi 1 jour	23,5	
Soir 4 jours	70,6	5,6
Soir 3 jours	54,2	
Soir 2 jours	36,9	
Soir 1 jour	18,9	
Vacances		
Semaine 5 jours		89
Semaine 4 jours		71
Journée		20

T7 : -500

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	66,7	5,2
Midi 3 jours	51,2	
Midi 2 jours	34,9	
Midi 1 jour	17,8	
Soir 4 jours	53,4	4,3
Soir 3 jours	41,0	
Soir 2 jours	27,9	
Soir 1 jour	14,3	
Vacances		
Semaine 5 jours		62
Semaine 4 jours		50
Journée		14

T2 : 1501 - 1750

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	109,6	8,7
Midi 3 jours	84,0	
Midi 2 jours	57,3	
Midi 1 jour	29,3	
Soir 4 jours	87,8	7,0
Soir 3 jours	67,3	
Soir 2 jours	45,8	
Soir 1 jour	23,5	
Vacances		
Semaine 5 jours		100
Semaine 4 jours		80
Journée		22

T5 : 701 - 1000

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	79,4	6,3
Midi 3 jours	60,9	
Midi 2 jours	41,5	
Midi 1 jour	21,2	
Soir 4 jours	63,6	5,0
Soir 3 jours	48,8	
Soir 2 jours	33,2	
Soir 1 jour	17,0	
Vacances		
Semaine 5 jours		83
Semaine 4 jours		67
Journée		19

T3 : 1251 - 1500

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	97,7	7,8
Midi 3 jours	74,9	
Midi 2 jours	51,0	
Midi 1 jour	26,1	
Soir 4 jours	78,2	6,2
Soir 3 jours	60,0	
Soir 2 jours	40,8	
Soir 1 jour	20,9	
Vacances		
Semaine 5 jours		95
Semaine 4 jours		76
Journée		21

T6 : 501 - 700

Periscolaire	Forfait mensuel	Ponctuel
Midi 4 jours	72,3	5,7
Midi 3 jours	55,4	
Midi 2 jours	37,8	
Midi 1 jour	19,3	
Soir 4 jours	57,9	4,6
Soir 3 jours	44,4	
Soir 2 jours	30,2	
Soir 1 jour	15,5	
Vacances		
Semaine 5 jours		67
Semaine 4 jours		54
Journée		15

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.

En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

La journée complète comprend l'accueil du matin, du midi et du soir. Pour les formules 1 jour, 2 jours, 3 jours et 4 jours, les jours choisis sont des jours fixes pour toute l'année scolaire (tous les lundis, tous les mardis ... etc)

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit

Baisse de 10% à partir du 3ème enfant inscrit